

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Lettres

- Université de la Polynésie française

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Université de la Polynésie française

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Lettres* est rattachée à l'UFR Lettres, langues et sciences humaines. Elle comporte un seul parcours, *Lettres et arts*, avec de petits effectifs dont la tendance est à la hausse, surtout en première année de licence (L1).

Ce parcours a été conçu dans l'intention de redynamiser une filière où les effectifs étaient fortement en baisse.

La formation est dispensée en présentiel et s'articule en trois blocs : littérature, langues, arts.

Elle offre une spécialisation progressive à partir d'un premier semestre (S1) où les enseignements sont largement mutualisés avec d'autres licences de façon à favoriser les éventuelles passerelles d'une formation à une autre.

Les objectifs fixés sont de donner une solide culture disciplinaire aux étudiants en vue de les préparer principalement au métier d'enseignant. Le débouché principal de cette licence est en effet l'enseignement et la préparation des concours de recrutement (concours de recrutement de professeur des écoles - CRPE, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré - CAPES, certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel - CAPLP), d'abord par une formation académique en littérature et langue, ensuite par des unités d'enseignement (UE) obligatoires spécifiques de « Préparation à l'enseignement » à partir de la deuxième année de licence (L2), enfin et de façon plus générale par les compétences que la formation donne en matière d'analyse de documents iconographiques et de culture artistique (conformément aux nouvelles exigences du CAPES).

Cette licence débouche sur le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, récemment créé (septembre 2014) à l'Université de la Polynésie française (UPF). Des débouchés existent en matière d'enseignement du français sur le territoire.

Les effectifs ont augmenté de 100 % en première année de licence entre 2012 et 2015, atteignant 55 inscrits cette dernière année. Mais ils ont chuté de 26 à 17 en deuxième année et sont autour de la quinzaine en troisième année de licence (L3).

## Synthèse de l'évaluation

Le parcours *Lettres et arts* a été créé pour rendre plus attractive une licence *Lettres* dont les effectifs étaient en très nette baisse et dont l'existence était de ce fait menacée. Cette création se fait donc dans un contexte difficile, lié en particulier au statut de la langue française dans un environnement diglossique. Les effectifs ont augmenté, mais le taux d'échec reste important, le niveau général des étudiants et la motivation d'un certain nombre d'entre eux étant faibles. Dans ces conditions, le nombre de diplômés est réduit (7 sur 14 inscrits en 2014, 8 sur 15 inscrits en 2015), ce qui s'explique aussi par la position d'une équipe pédagogique soucieuse d'offrir une formation solide, diversifiée et de ne pas transiger sur la qualité du diplôme.

Il est clair que la faiblesse des effectifs ne permet pas de proposer des parcours différenciés et conduit à miser sur une filière d'enseignement. Les étudiants diplômés sont assurés de trouver un emploi comme vacataires dans l'enseignement, mais la majorité se dirige vers un master, lors même que le master *MEEF* n'ouvre qu'une année sur deux à l'Université de la Polynésie Française.

La difficulté de la filière tient principalement à la déperdition d'effectifs entre la première et la dernière année et au très faible nombre d'étudiants qui obtiennent la licence.

### Points forts :

- Le parcours *Lettres et arts* a permis de relancer une formation dont les effectifs étaient devenus très faibles. Leur progression en première année de licence est réelle.
- L'offre de formation est solide, complète, diversifiée, avec un équilibre entre littérature, langue et arts, la présence d'un contenu artistique et d'un aspect créatif ayant accru l'attractivité de la filière.
- La lisibilité de cette licence est parfaitement claire : c'est une licence pour devenir enseignant. Les débouchés sont assurés pour les diplômés, facilement recrutés sur le territoire comme vacataires pour enseigner le français ou bien comme titulaires lorsqu'ils réussissent les concours de recrutement.
- Une place est faite à la professionnalisation dans ce sens.

### Points faibles :

- Les effectifs très faibles empêchent la création de parcours différenciés, ce qui confère à la formation un aspect tubulaire.
- Le taux d'échec est élevé malgré tous les efforts déployés par l'équipe pédagogique dans un contexte difficile très lucidement analysé par le porteur du dossier. Le nombre de diplômés est faible.
- La politique des langues est insuffisante : les enseignements de langues vivantes ne sont assurés dans la maquette qu'aux semestres 1, 4 et 5.
- Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.
- L'articulation avec le master *MEEF*, débouché naturel de la licence, est problématique puisque cette dernière formation n'ouvre qu'une année sur deux, obligeant les diplômés, une fois sur deux, à attendre l'année d'après pour s'inscrire dans le second cycle universitaire.
- L'éloignement de la Polynésie française empêche le contact direct avec les œuvres de culture qui font le corpus de la partie « arts » de la filière.

### Recommandations :

Cette licence est d'un niveau exigeant et s'adresse à des étudiants dont beaucoup ont peine à l'atteindre. Le même phénomène a été observé dans la licence d'anglais (niveau trop faible en anglais) et le cursus a été modifié en conséquence (volume massif d'heures d'apprentissage et de pratique de l'anglais). Pourrait-on imaginer davantage d'heures dévolues au français « de communication », aux techniques d'expression, à la méthodologie, tout au long de cette licence ?

La formation en langues vivantes pourrait être plus soutenue et l'anglais rendu obligatoire dans un contexte régional largement anglophone.

L'idéal serait de ne pas cantonner la filière dans un parcours destiné prioritairement, si ce n'est exclusivement, aux métiers de l'enseignement.

Il serait bon d'introduire dans le pilotage de la licence un conseil de perfectionnement formalisé.

Peut-être vaudrait-il mieux prévoir l'enseignement de préparation au stage au semestre 5 plutôt qu'au semestre 6 puisque les étudiants ont la possibilité de faire leur stage dès le début de la troisième année de licence.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>La filière <i>Lettres et Arts</i>, unique parcours de la licence Lettres, a ouvert à la rentrée 2012 en vue de redynamiser une filière dont l'existence était menacée du fait des effectifs en baisse.</p> <p>Elle s'articule en trois blocs lisibles : littérature (française et comparée), langues, arts.</p> <p>Le débouché principal de cette licence est l'enseignement. Les blocs « Préparation à l'enseignement » (trois unités d'enseignement obligatoires en L2 et L3), et de façon plus générale les compétences que la formation donne en vue des nouvelles épreuves des concours participent à la préparation des concours de recrutement.</p> <p>La formation répond bien aux objectifs fixés.</p>
Environnement de la formation	<p>La filière licence <i>Lettres et arts</i> est la seule de ce type dans l'environnement régional, mention étant toutefois faite de l'Institut supérieur de l'enseignement privé de Polynésie, vers lequel se tournent quelques bacheliers littéraires.</p> <p>L'environnement est très favorable aux diplômés, qui sont assurés de trouver un emploi dans l'enseignement sur le territoire. Mais il n'y a pas de recherche de diversification des débouchés, puisque les petits effectifs de la filière, une fois diplômés, trouvent facilement au moins des postes de contractuels dans l'enseignement primaire et secondaire.</p> <p>La situation géographique de la Polynésie rend difficiles les partenariats avec d'autres universités. En outre, la formation de lettres a moins que d'autres vocation à entretenir un partenariat avec les entreprises, d'autant plus que le débouché naturel de la formation est l'enseignement.</p> <p>Les étudiants peuvent bénéficier des compétences de plusieurs enseignants dont le domaine de recherche a trait à la situation locale (situations diglossiques, culture polynésienne, littératures francophones) et s'inscrit dans le cadre de l'équipe d'accueil Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie (EASTCO).</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe comprend huit enseignants dont un professeur des universités, trois maîtres de conférences, quatre professeurs agrégés ou certifiés. Il y a donc équilibre entre enseignants et enseignants-chercheurs. S'y adjoignent des enseignants de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et, pour les cours liés au cinéma, un intervenant extérieur reconnu (il est prévu un deuxième intervenant pour cette matière).</p> <p>Il y a un responsable pédagogique par année de licence.</p> <p>Trois enseignants cumulent toutes les responsabilités administratives.</p> <p>Les réunions de l'équipe sont régulières et le taux d'encadrement excellent vu le petit nombre d'étudiants.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont faibles mais croissants depuis l'ajout de la composante « arts », après avoir connu une forte baisse en 2011-2013.</p> <p>Le taux d'échec est fort en première année et demeure à près de 50 % en L3 pour l'année 2014-2015. Seule une poignée d'étudiants (moins d'une dizaine) sortent diplômés de cette licence chaque année.</p> <p>Cette situation est due à un contexte social et culturel défavorable et à un manque d'investissement chez beaucoup d'étudiants. L'équipe pédagogique entend maintenir, dans ce contexte, le niveau d'exigence du diplôme et ne pas céder à la démagogie et aux pressions faites pour « offrir » la licence.</p> <p>L'insertion professionnelle des étudiants titulaires de la licence est nulle ou quasi nulle sur la dernière période, la majorité des étudiants (soit cinq sur sept par exemple en 2013-2014) poursuivant en master, même si l'offre de second cycle universitaire est réduite : il n'existe pas de master Français langue étrangère; quant au master MEEF, il n'est ouvert qu'une année sur deux en lettres, ce qui pose un sérieux problème pour cette licence bâtie en vue de la préparation des concours de recrutement. Les étudiants s'orientent par défaut dans le master recherche Langues cultures et sociétés en Océanie.</p>

	<p>Les débouchés sont nombreux en matière d’enseignement dans le second degré pour les étudiants diplômés de cette filière.</p> <p>Les services de l’Université ne fournissent pas de données détaillées sur les emplois occupés par les étudiants.</p>
--	---

Place de la recherche	<p>Les enseignants-chercheurs et les professeurs agrégés ou certifiés docteurs font naturellement bénéficier leurs étudiants des fruits de leurs travaux dans leur enseignement. Plusieurs enseignants appartiennent à l’équipe d’accueil EASTCO et les spécialités linguistiques de certains d’entre eux permettent en particulier de sensibiliser les étudiants à un contexte diglossique local auquel ils seront confrontés en tant qu’enseignants.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Cette filière ne se décrit pas comme professionnalisante au-delà des métiers de l’enseignement. La place de la professionnalisation y est directement assurée par l’UE « Préparation à l’enseignement » aux semestres 3, 4 et 6 avec un accent particulier sur la dimension linguistique.</p> <p>Le semestre 1 compte en outre un enseignement mutualisé lié au « projet professionnel » et l’étudiant a le choix de prendre, tout au long du parcours, une UE de pré-professionnalisation (semestres 2, 4 et 6, optionnelle).</p>
Place des projets et stages	<p>Un stage de 20 heures est prévu en troisième année de licence. 4,5 heures de travaux dirigés sont dévolues en amont à la préparation de ce stage, lequel débouche sur la rédaction d’un rapport et d’une soutenance qui en définissent l’évaluation.</p> <p>L’étudiant, qui est autonome dans la recherche et la conduite de son stage, peut bénéficier de l’appui du bureau d’aide à l’insertion professionnelle.</p> <p>Une convention-type existe.</p>
Place de l’international	<p>L’ouverture à la dimension internationale n’est pas dans la nature de la filière Lettre et arts. Les mobilités entrantes et sortantes sont rares.</p> <p>Aucun cours n’est dispensé en langue étrangère. Il n’est pas fait mention de possibilité de certification en langue étrangère.</p> <p>Les étudiants n’ont de cours de langue vivante que trois semestres sur six, ce qui est regrettable : des cours aussi fragmentés ne permettent pas de progrès dans la langue en question. Par ailleurs, entre la moitié et le tiers des heures de langue vivante a lieu en cours magistral, ce qui est inadapté à un enseignement de langue.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite	<p>L’équipe enseignante participe aux journées « Portes ouvertes » dans les lycées, mais peine à obtenir de ces établissements une coopération active.</p> <p>Les étudiants de Lettres bénéficient, comme les autres étudiants de l’Université de Polynésie Française, de nombreux dispositifs d’aide à la réussite.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Test de niveau à l’entrée : l’Université fait passer en début de première année un test de culture générale et disciplinaire pour repérer les étudiants dont le niveau nécessiterait une réorientation.</li> <li>- Orientation active : le semestre 1 présente un caractère généraliste puisqu’il est composé, pour moitié des crédits, d’un tronc commun à l’ensemble du département. Il facilite ainsi les réorientations. Mais ces cours mutualisés n’ont pas toujours les effets escomptés en matière de « passerelles ».</li> <li>- Suivi très personnalisé des étudiants : l’excellent taux d’encadrement des étudiants et leur suivi individualisé avec la présence d’enseignants-référents, sont les véritables atouts de la filière.</li> </ul> <p>Aucun tutorat n’est mentionné.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignants utilisent la plate-forme « Espadon » pour y déposer du matériel pédagogique supplémentaire. La mauvaise qualité et le faible débit d'internet ne permettent pas de déployer au mieux les ressources numériques.</p> <p>La préparation au certificat informatique et internet (C2i) est assurée au semestre 4.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les évaluations de toutes les UE se font de la première à la troisième année par contrôle continu et selon des modalités variées (dossiers, exposés, dissertations, commentaires de textes, etc.). Des compensations existent à l'intérieur des semestres et entre les semestres de la même année, ce qui du reste n'est pas sans répercussion sur la qualité du diplôme.</p> <p>Les dispensés d'assiduité valident la matière par un examen terminal.</p> <p>Il existe une deuxième session (rattrapage).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Peu d'informations sont fournies dans cette rubrique du dossier hormis le rappel des objectifs de cette licence.</p> <p>Le supplément au diplôme précise les exigences du programme et reprend en détail les enseignements des trois années et les crédits correspondants.</p> <p>Il n'existe pas de portefeuille de compétence.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants diplômés s'effectue au niveau de l'Université par le centre d'orientation, de stage et d'insertion professionnelle (COSIP), qui est chargé de contacter les étudiants et de leur proposer un formulaire à remplir. Les taux de réponse des étudiants sont très bons.</p> <p>Il n'est pas fait mention de l'utilisation des données du COSIP par la filière.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement n'a pas été institué au vu de la petite taille de la structure. Les jurys d'examen tiennent lieu de réunion de concertation et sont l'occasion de faire le bilan du semestre.</p> <p>Les enseignements sont évalués anonymement par les étudiants mais la procédure et les résultats de ces évaluations ne sont pas communiqués.</p>

# Observations de l'établissement



**Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016****Observations sur le rapport de synthèse sur l'évaluation des formations de niveau licence et master du champ S3FO170013048 - Droit, Economie, Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences, Technologie, Santé - 9840349G****Licence « Lettres »****Université de la Polynésie Française (Tahiti)****Porteur : Andréas PFERSMANN****Observations**

L'équipe pédagogique a pris bonne note du rapport du HCERES et se réjouit que les rapporteurs reconnaissent la bonne adéquation de la formation aux objectifs fixés. Elle formule les observations suivantes :

**a) Diversification des débouchés**

Le rapport suggère « de ne pas cantonner la filière dans un parcours destiné prioritairement, si ce n'est exclusivement, aux métiers d'enseignement. »

La transformation d'une filière classique de « Lettres modernes » en une filière « Lettres et Arts » avait non seulement pour objectif de la rendre plus attractive (ce qui est avéré), mais de compléter la formation de nos étudiants avec un volet culturel pour leur offrir des débouchés supplémentaires dans les métiers de la culture et de la documentation. Aller plus loin serait oublier le fait, d'ailleurs rappelé dans le rapport, que c'est dans l'enseignement que les besoins sont les plus significatifs en Polynésie française. En Polynésie française (et la très grande majorité des étudiants souhaitent y rester), les autres débouchés (médias, édition, etc.) sont extrêmement limités. Surtout, l'Institut Supérieur de l'Enseignement Privé de Polynésie Française (ISEPP) propose une formation orientée vers les métiers de la communication dont les diplômés saturent déjà les faibles besoins du secteur privé comme du secteur public (voir <http://www.isepp.pf/formations/information-et-communication>). Dans l'intérêt de nos étudiants et de leur « employabilité » locale, nous devons donc continuer à donner à notre formation une orientation prioritairement orientée vers l'enseignement.

**b) Articulation avec le Master MEEF**

Il est vrai, comme nous l'avons signalé, que l'articulation avec le Master MEEF est problématique dans la mesure où le parcours « Lettres modernes » de ce Master n'ouvre qu'en alternance un an sur deux pour des raisons d'économie budgétaire. Mais au lieu de s'inscrire, comme les années précédentes, dans un Master recherche qui ne prépare pas les étudiants au concours, les titulaires de notre Licence pourront désormais s'inscrire en Master 1 MEEF 2 et valider au moins le tronc commun, tout en suivant certains cours de renforcement disciplinaire du Master 2 destinés aux étudiants ayant obtenu le Master 1, mais ayant échoué au concours. Ils pourront ainsi valider le Master 1 MEEF 2 en deux ans et avoir de meilleures chances au CAPES.

c) Langue vivante

Les remarques du rapport sont parfaitement justifiées et concernent toutes les formations du Département LLSH. Ce défaut sera corrigé dans les maquettes futures qui prévoient un enseignement obligatoire de l'anglais du S.2 au S.6.

d) Stage

Une partie des heures de préparation au stage ont lieu, en réalité, dès le début du S.5. pour permettre à certains étudiants de faire leur stage pendant la première semaine de vacances du mois d'octobre.

e) Tutorat

Un tutorat existe bel et bien. Chaque année, l'équipe pédagogique s'efforce de recruter, non sans difficultés, des étudiants de L3 (et parfois de L2) suffisamment forts pour faire fonction de tuteurs, mais les étudiants de L1 qui auraient le plus besoin de leur accompagnement sont rarement volontaires.

f) Conseil de perfectionnement

Les « conseils de perfectionnement », seulement prévus depuis « L'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master » n'ont pas (encore) été créés à l'Université de la Polynésie française. Ils paraissent par ailleurs inadaptés à la taille de la filière « Lettres et Arts » dont la petite équipe pédagogique poursuit un dialogue permanent sur les moyens de rendre notre formation la plus efficace possible. En effet, grâce à un taux d'encadrement favorable qui permet un accompagnement individualisé des étudiants, les problèmes qui surgissent peuvent être très rapidement corrigés.

Le 30 MAI 2016



Le Président,

Pr. Eric CONTE